

ASSOCIATION DES ANCIENS DU COLLEGE CEVENOL

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.A.C.C. DU 17 JANVIER 2009

Présents : Annie CHAPELLE (BOISSIEU), Antoine CATHALA, Bruno CHAREYRON, Alain et Florence CHILD-TOULMOND, Gabriel CLEMENT, Fernand CLERC, Germaine DARCHE DE MALEPRADE, Sam DEBARD, Bertrand DE RAISSAC, Francis DEVAL, Marie-France DUMAS, Marie-Catherine EFKHANIAN (DELEAGE), Josiane ESCOTTE, Alain GUINCHARD, François HEIZMANN, Anne HOLLARD, Marianne MERMET-BOUVIER (HATZFELD), Jean MICALÉFF, Laurent PASTEUR, André SWARTEBROEKX

Invitée : Martine CHAUVINC-CHIFFE, présidente de l'A.U.C.C.

Germaine Darche de Maleprade et Francis Deval prennent en charge le contrôle des adhésions et des mandats. 72 membres sont à jour de leur cotisation 2008, 20 membres sont présents et 31 sont représentés. A noter que compte tenu de l'absence de suivi depuis plus d'un an, nous avons constaté que 23 adhérents avaient bien envoyé leur bulletin sans que nous puissions retrouver trace de leur paiement et 9 autres avaient envoyé un pouvoir sans que nous ayons trace de leur adhésion. Le nombre total d'adhérent déclarés serait donc de 104, même si nous n'avons pas pu formellement les prendre en compte pour la tenue de l'assemblée générale.

Anne Hollard prend en charge le secrétariat de l'assemblée et rédige le compte rendu.

Après un bref exposé des circonstances qui ont conduit à la tenue de cette Assemblée Générale par Laurent PASTEUR et la vérification qu'aucun des membres présents n'en conteste la légitimité, Antoine CATHALA, président, ouvre l'assemblée générale et précise qu'un des objectifs de cette réunion est de mettre les choses à plat au sein de l'Association. Il rappelle que l'important c'est ce qui va se faire : Pentecôte avec son congrès fondateur et l'aide véritable que cela apportera au Collège. Il donne la parole à Laurent PASTEUR pour animer les débats.

14h15, constatant que le quorum est atteint, Laurent ouvre alors la séance en exposant la problématique :

Statutairement, l'AG doit décider si l'actuel bureau de l'AACC est maintenu jusqu'à Pentecôte 2009. Mais pour rester dans la continuité tout en permettant à la nouvelle équipe de suivre les actions, une co-gestion est proposée par le doublement des postes du bureau et le renfort de bonnes volontés. Etant entendu que toutes ces personnes ne seront en place que jusqu'à l'assemblée générale de Pentecôte 2009 à laquelle ils remettront collectivement leur mandat. **L'AG accepte le principe de ce fonctionnement.**

RENOUVELLEMENT DU CA :

Des membres du Conseil d'Administration élus en 2001, il ne reste plus aujourd'hui qu'Antoine CATHALA, Benoît DANSE, et Germaine DARCHE de MALEPRADE. Anne HOLLARD informant l'Assemblée de sa volonté de ne pas continuer et Alain TISON l'ayant déjà fait auparavant. Ces mandats, statutairement limités dans le temps, sont de facto arrivés à échéance.

Le nouveau bureau est adopté à l'unanimité et composé comme suit :

- ✓ Co-présidents : Laurent PASTEUR et Antoine CATHALA
- ✓ Co-trésoriers : Francis DEVAL et Benoît DANSE
- ✓ Co-secrétaires : François HEIZMANN et Germaine DARCHE DE MALEPRADE
- ✓ Vice-président : André SWARTEBROEKX.

Pour renforcer l'équipe, Marie-Catherine EFKHANIAN fera l'interface entre l'AACC et les élèves et le personnel du Collège, Annie BOISSIEU sera déléguée au logement chez l'habitant, Florence CHILD sera déléguée pour Lyon et Sam DEBARD pour le Chambon.

Dans le même esprit, d'autres délégations seront proposées aux adhérents acceptant de suivre tel ou tel domaine au nom de l'association et sous son contrôle.

Pour être en conformité avec la loi et les statuts, le seul bureau officiel, déclaré en préfecture est composé de Laurent PASTEUR, André SWARTEBROEKX, Francis DEVAL et François HEIZMANN.

Antoine CATHALA, délégué par Laurent PASTEUR, demeure représentant pour l'AACC au Conseil d'Administration de l'Association Unifiée du Collège Cévenol (AUCC). Laurent en informe officiellement Martine CHAUVINC-CHIFFE présidente de l'AUCC et présente à cette AG en tant qu'invitée (membre de droit).

POINT SUR LES FINANCES :

Anne HOLLARD, après consultation d'Alain Tison, dernier trésorier en titre et qui remettra tous les pièces ne sa possession au nouveau trésorier élu, expose la situation :

L'AACC possède en compte au 2/01/2009 une somme totale de 9373,71 € répartie comme suit :

- Sur le compte courant, un solde de :
2237,34 € + 4496,46 € en SICAV soit un total de 6733,80 €
- Et sur le compte solidarité (destiné exclusivement aux dons, ex : bourses) un solde de :
1141,09 € + 1498,82 € en SICAV soit un total de 2639,91 €

A ces 9373,71 €, il faut soustraire les factures non encore payées et les engagements financiers que l'AACC a pris et qu'elle n'a pas encore honorés, soient :

- Une facture de papeterie pour la convocation à cette AG de 81,52 €
- L'abonnement annuel pour le nom de domaine www.lecevenol.org à payer fin mars de 53,22 €
- Les engagements à honorer de l'AACC envers le collège :
 - Financement d'une étude de l'ADEME de 2880 €
 - Participation à l'échange 2008/2009 avec l'Allemagne d'environ 600 €
 - Financement d'une borne WIFI au foyer dont le montant reste à préciser.

Sans compter le coût de la borne WIFI, les dépenses s'élèvent à 3614,74 €, il reste donc moins de 5758,97 € disponible.

A savoir :

Un acompte de 875 € a été versé à la société EBP pour la conception d'un site Web auquel il n'a pas été donné de suite, il faut vérifier dans quelle mesure il est récupérable.

Rappel :

Le 65^{ème} anniversaire du Collège dont l'AACC assumait seule la gestion, s'était entièrement autofinancé.

Martine CHAUVINC-CHIFFE rappelle également que le Collège est demandeur d'une aide financière pour une élève en difficulté, qui souhaiterait venir à l'internat, un dossier de demande est en cours d'élaboration. A suivre.

La question de la prise en charge des frais de déplacements des administrateurs de l'AACC est posée, cela ne se faisait pas jusqu'à présent, mais est à étudier aujourd'hui. Il est suggéré le principe d'une prise en charge en laissant à chacun le libre arbitre discrétionnaire d'en faire don à l'association s'il le peut.

Francis DEVAL annonce à l'assemblée les résultats du dépouillement des cotisations, des mandats et de la feuille de présence : 72 membres sont à jour de leur cotisation (2008), 20 sont présents, 31 sont représentés.

Martine CHAUVINC-CHIFFE précise que le Collège a d'autres priorités que le 70^{ème}, mais que le soutien des Anciens est le bienvenu. Antoine, accueille avec bonheur cette déclaration faisant remarquer que cette attitude bienveillante du Collège à l'égard de l'AACC n'a pas toujours été la règle ces dernières années.

Fin de séance à 15h30